Solidaires

Sud Recherche EPST

Conseil Scientifique
Collège C

Union syndicale Solidaires

Liste Solidaires-Sud Recherche EPST

Vous devez élire vos représentants au Conseil Scientifique du CNRS. Celui-ci *« veille à la cohérence de la politique scientifique du centre en liaison avec l'ensemble des instances scientifiques consultatives (...). Il donne son avis sur les grandes orientations de la politique scientifique du centre, ainsi que sur les principes communs d'évaluation de la qualité des recherches et des chercheurs. Il donne également son avis sur la création ou la suppression de programmes intéressant plusieurs instituts, d'un institut ou d'une unité de recherche et sur les propositions de nomination aux grades de directeur et de maître de recherche pour les personnels qui restent régis par les dispositions du décret du 17 janvier 1980 »*. (Décret n°82-993 du 24 novembre 1982 portant organisation et fonctionnement du CNRS ; version consolidée au 02 novembre 2009).

CONTRE LA DESTRUCTION PROGRAMMEE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

Pour répondre aux exigences de la Stratégie de Lisbonne (2000) prônant une *économie européenne de la connaissance* et sous-couvert « d'harmonisation » (processus de Bologne en 1999), les contre-réformes qui se sont succédées ces dernières années (LMD, LOPR, loi LRU…) ont profondément modifié le paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur publics. Le projet de stratégie « Europe 2020 » présenté au Conseil Européen les 25 et 26 mars derniers ne fait qu'enfoncer le clou d'une orientation vers une recherche entièrement dévouée à une économie de marché, pourtant en pleine crise. Le modèle qui nous est imposé, dans le cadre de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), constitue un non-sens pour l'efficacité de la Recherche publique : transformation des laboratoires de recherche en PME concurrentes sur le marché des agences de moyens et des entreprises, financements aléatoires et de court terme empêchant toute vision au-delà de 3 ou 4 ans, précarisation de l'emploi, culture du résultat et de la performance, évaluation politico-technocratique, déréglementation des statuts et des rémunérations, alourdissement de la gestion administrative, creusement des inégalités, augmentation du stress et de la souffrance au travail, perte du sens de ce travail… Les seuls bénéficiaires de cette politique sont les entreprises privées et leurs actionnaires qui vont ainsi pouvoir capter à leur seul profit le bien collectif que constitue la recherche publique : l'argent des contribuables est mobilisé, sans contrôle ni contrepartie, pour financer par le crédit impôt recherche des dépenses de recherche à but lucratif qui devraient incomber aux actionnaires et aux patrons et, par le biais des pôles de compétitivité, des programmes ANR partenariaux, ce sont des labos de recherche publics tout entiers qui doivent se mettre au service des problématiques de la recherche privée et s'engager sur des clauses de confidentialité.

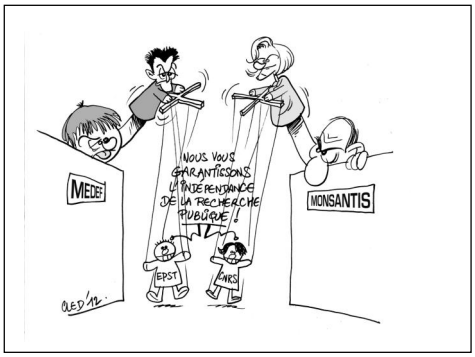

De cette recherche là, nous ne voulons pas !

Au moment où s'accélère la crise sociale et écologique d'une économie mondialisée basée sur la loi du plus fort et du moins disant social, il devient urgent de rechercher ensemble les moyens de STOPPER ENSEMBLE cette dérive, en faisant converger actions et propositions alternatives.

1 - STOP à la destruction des structures publiques d'enseignement et de recherche

- Pour l'augmentation substantielle des crédits de soutien de base aux EPST et établissements d'enseignement supérieur par la réorientation de l'argent de l'ANR et du Crédit Impôt Recherche vers les budgets des organismes et des universités.
- La recherche publique ne peut s'accommoder d'une succession de projets à courte vue ; elle doit se faire avec une pérennité et une indépendance par rapport aux intérêts privés que seuls l'emploi statutaire et le financement sur crédits récurrents de l'Etat peuvent garantir.
- Pour une recherche prioritairement au service de la société et qui ne se définit pas en fonction des seules demandes des industriels. Pour que les EPST puissent répondre en toute indépendance aux questions posées et aux inquiétudes manifestées par nos concitoyens, ils se doivent d'avoir un financement public. Nous ne pouvons admettre le système qui consiste à donner de l'argent public à des fondations pour que celles-ci financent la recherche publique sur les seuls thèmes qui intéressent les partenaires privés.

2 - STOP au détournement des découvertes publiques

Les réformes en cours en Europe tendent à mettre les universités et les centres de recherches sous la coupe des entreprises privées. Les entreprises ne s'intéressent pas à la recherche en tant que telle, mais bien au développement et à l'innovation. Et l'amalgame recherche-innovation est de plus en plus prégnant. La recherche publique en pâtit à plusieurs titres :

- Détournement d'une grande part de la force de travail vers des sujets à finalité applicative de court-terme
- Précarisation des individus et des équipes, appauvrissement de la pensée pour répondre à l'urgence de contrats de court terme
- Confiscation du savoir par les acteurs privés *via* des clauses de confidentialité et des brevets
- Orientation de nombreux chercheurs vers les sujets « à la mode » afin d'obtenir des crédits de fonctionnement.

La connaissance doit être un bien commun de l'humanité et a fortiori la connaissance acquise et développée grâce à des moyens publics.

3 - STOP à la précarité : régularisation de tous les sans-statut & amélioration des carrières

L'incertitude du lendemain est un facteur de stress et de souffrance inadmissible dans un monde globalement riche. Les réformes en cours amplifient la course aux guichets (Europe, ANR, régions), qui sont autant de générateurs de précarité.

Pour les précaires, la réalité est bien éloignée du discours rassurant, et encore trop souvent entendu, de la première expérience qui serait un tremplin vers l'emploi stable !

- **Pour les droits des précaires, Contre la précarité**

Nous demandons un plan pluriannuel de création d'emplois – avec prise en compte de la totalité de l'expérience professionnelle acquise - pour permettre de résorber l'emploi précaire et de développer les activités de manière durable.

Nous demandons un vrai contrat de travail de droit public pour tous les doctorants avec un salaire fixé par des règles collectives : le salaire ne doit pas être négociable de gré à gré entre labo et doctorant pour "faire jouer la concurrence" entre labos selon l'esprit du nouveau contrat doctoral imposé par le gouvernement !

- **Pour la revalorisation substantielle des salaires et des carrières pour tous**

Non pas des distributions de primes à quelques-uns payées par les suppressions d'emplois ou prélevées sur les ressources propres des laboratoires : retrait de la "prime d'excellence scientifique" pour les chercheurs, de la "prime de fonction et de résultats" pour les personnels ingénieurs, techniciens, administratifs, du projet de prime d'intéressement collectif…

- **Pour le maintien d'équipes de recherche équilibrées intégrant pleinement chercheurs, ingénieurs, personnels techniques dans un travail collectif :**

Nous refusons le partage de la pénurie d'enseignants-chercheurs et de techniciens entre universités et organismes, l'appauvrissement des tâches au sein de "plateaux techniques" mutualisés et la sous-traitance.

4 - STOP à l'autoritarisme, pour un droit d'alerte !

- Pour la démocratisation du fonctionnement interne des établissements de recherche publique :

Leurs Conseils d'Administration ne doivent pas être réservés aux acteurs économiques dominants mais s'ouvrir à d'autres "porteurs d'enjeux" sociétaux.

Tous les personnels, de tous niveaux, doivent pouvoir intervenir y compris dans l'élaboration des projets de recherche.

- Pour une recherche qui offre une expertise publique indépendante.

La relation de confiance entre les citoyens et la recherche s'est considérablement affaiblie. Les controverses récentes démontrent que la recherche publique ne doit pas être juge et partie, par exemple sur les innovations biotechnologiques (clonage, OGM, nanotechnologies...), sur la balance coûts/bénéfices et risques des innovations.

- Pour un statut de lanceur d'alerte

Nous demandons la reconnaissance d'un statut de lanceurs d'alerte et la création d'une clause de conscience pour la sauvegarde d'un intérêt général, alors que rien n'existe aujourd'hui dans le droit.

C'est pour porter ces exigences que **Sud-Recherche EPST** présente des candidats au Conseil Scientifique du CNRS

Pour une recherche qui soit au service du public et non du profit !

Votez pour SOLIDAIRES - Sud Recherche EPST !

Faites comme nous, Boycottez les élections aux CSI !

L'an passé nous nous sommes fortement opposés au décret entérinant le découpage du CNRS en instituts. De fait, avec ce décret le CNRS en tant que centre n'est plus le programmateur de la Recherche *via* son Conseil Scientifique ; seuls le sont ses instituts auxquels le ministre peut s'adresser en ligne directe. La cohérence et l'unicité du Centre sont mises à mal pour une indépendance politique des Instituts entre eux.

Pour Sud-Recherche EPST reconnaître ce découpage en instituts, c'est accepter la mort programmée du CNRS. C'est pourquoi nous avons invité les différentes organisations syndicales à un boycott collectif des élections aux CSI… Sans succès. Sud-Recherche EPST a donc décidé de maintenir seul sa position de boycott, pour montrer son attachement à un CNRS non-seulement multidisciplinaire, mais aussi interdisciplinaire.

De fait, le champ d'action des CSI risque d'être limité, car à bien lire le nouveau décret, comparés aux ex-CS de départements, les CSI perdent toute prérogative de stratégie et de mise en œuvre. Ils sont cantonnés dans un rôle consultatif sur la pertinence et l'opportunité des projets, mais ne sont pas force de proposition. Ce rôle devrait dorénavant être réservé aux Alliances. Alors, la prochaine étape : les instituts, des coquilles vides au service des alliances ?

En Votant pour SUD, vous soutiendrez aussi :

● un syndicat inter catégoriel, mais aussi inter-EPST, qui rassemble également des agents de l'INRA, du Cemagref, de l'INSERM…

● un syndicat unitaire dans l'action, s'appuyant sur ce qui rassemble pour dire ensemble : STOP aux restructurations imposées, STOP a l'explosion de la précarité, STOP a l'individualisation des rémunérations !

● un syndicat qui s'efforce de promouvoir une recherche publique capable de répondre aux défis du XXI siècle concernant l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Le pouvoir en la matière est toujours monopolise par le lobby agro-industriel.

● un syndicat en lien avec les mouvements sociaux sur les terrains de la lutte contre le chômage, du logement, de l'égalité des droits (femmes, immigrées, handicap…) et pour que ce ne soit pas les salariées qui paient, une fois de plus, la crise du système libéral.

Les candidats Sud-Recherche EPST :

Marie-Claude QUIDOZ, Montpellier
Alain CASTERA, Lyon

contact@sud-recherche.org
http://www.sud-recherche.org